

## MOTION

### « Pour une taxe professionnelle plus proche de la réalité et plus proche des entreprises »

Considérant :

- La réalité de ces dernières années laissant apparaître des bénéfices de plusieurs millions, même après amortissements extraordinaires, préfinancements divers et baisse du centime additionnel.
- Les bonnes perspectives financières de notre commune, en particulier avec le développement de notre zone industrielle et l'arrivée prochaine de nouveaux habitants.
- Notre devoir de mettre un frein raisonnable aux dépenses non nécessaires mais dictées par une situation financière trop confortable.
- L'impossibilité de justifier la nécessité d'accumuler des bénéfices.

### **Le Conseil Municipal invite le Conseil Administratif**

A procéder à un abaissement supplémentaire de 5% du taux de la taxe professionnelle communale 2012.

Pour le PLR

Joaquim Barbosa, Cédric Epenoy, Michel Favre, Pierre-Alain Gaud, Roberto Righetti

## **EXPOSE DES MOTIFS**

Monsieur le président, chers collègues,

La question de savoir à quoi servent nos impôts et la constatation que notre commune cumule des bénéfices conséquents année après année sont d'actualité.

Comme vous le savez, les entreprises sises à Plan-les-Ouates, petites ou grandes, contribuent largement et depuis de nombreuses années au bien-être de nos finances communales.

Cela fait plusieurs fois que nous vous proposons de baisser tant les centimes additionnels que le taux de la taxe professionnelle communale mais nous n'avons jamais été suivis sur ce dernier point.

S'il est vrai que la situation économique actuelle ne semble pas forcément toucher toutes les catégories d'entreprises et qu'au final les plus importantes de notre commune semblent bien se porter, il faut prendre en compte que toutes ne sont pas logées à la même enseigne et qu'indépendamment de ces considérations il faut parfois simplement savoir faire un geste, à titre de remerciement.

Vous nous direz probablement que le système fait que ce sont les entreprises les plus importantes qui seront le plus exonérées... Ce motif vous semble-t-il suffisant pour ne vous poser aucune question ? En ce qui nous concerne, nous nous en posons plusieurs :

- Comment justifier le maintien de rentrées fiscales qui nous conduisent à mener un train de vie bien au-dessus de nos réels besoins ?
- Jusqu'où sommes-nous prêts à aller ?
- Quelle commune allons-nous finalement laisser à nos enfants ?
- Comment pourrons-nous continuer à justifier de telles différences avec des communes de tailles similaires à la nôtre ?

Nous saisissons également l'occasion pour vous rappeler que l'existence future de cette taxe est actuellement sujette à des grandes discussions au niveau cantonal. Si celle-ci venait à être abolie d'ici quelques années, la baisse progressive de son taux dès maintenant permettra à nos successeurs, à la prochaine législature déjà:

- d'aborder sereinement cette suppression,
- de ne pas se retrouver face à un manque subi et important de rentrées fiscales,

car ne nous leurrions pas, d'ici-là le budget communal aura poursuivi son inexorable croissance...

Nous vous remercions donc d'accorder un bon accueil à cette proposition.

Annexe : 1 tableau comparatif 2002-2012